

BUDGET

Budget de fonctionnement
Portrait fiscal de l'arrondissement
L'Île-Bizard-Sainte-Genève

2016

Montréal 

L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève

Taux de taxation et tarification¹

Taux de taxes foncières générales

Taux par catégories d'immeubles

	L'Île-Bizard	Sainte-Geneviève
Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues non desservis	0,6163	0,5801
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,6410	0,5415
Immeubles non résidentiels	3,0454	3,0625
Terrains vagues	1,2326	1,1602

Réserve financière de l'eau

Taxe spéciale relative à l'amélioration du service de l'eau

	L'Île-Bizard	Sainte-Geneviève
Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues desservis	0,0871	0,0721
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,0363	0,0339
Immeubles non résidentiels ²	0,2656	0,2054

Réserve financière de la voirie

Taxe spéciale pour travaux de voirie

	L'Île-Bizard	Sainte-Geneviève
Immeubles résidentiels		0,0036
Immeubles non résidentiels		0,0239

Taxes d'arrondissement

	L'Île-Bizard	Sainte-Geneviève
Taxe relative aux services (tous les immeubles)	0,0486	0,0486
Taxe relative aux investissements (tous les immeubles)	0,0758	0,0753

Tarification fiscale locale

Tarification de l'eau

Immeubles résidentiels	Secteur Île-Bizard - Tarif de 50 \$ par logement sauf pour les chalets (45 \$ par unité) et les maisons de chambres (20 \$ par chambre). Secteur Sainte-Geneviève - Tarif fixe de 65 \$ par logement (65 \$ par immeuble pour les maisons de chambres).
Immeubles non résidentiels	Secteur Île-Bizard - Tarif de 160 \$ par local dans les immeubles mixtes et 270 \$ pour les autres commerces. Secteur Sainte-Geneviève - Tarif fixe de base de 175 \$ par local et tarif au compteur de 0,274967 \$/m ³ sur l'excédent de 227,3 m ³ .

Tarification des matières résiduelles

Immeubles résidentiels	Secteur Île-Bizard - Aucun. Secteur Sainte-Geneviève - Tarif fixe de 125 \$ par logement (50 \$ par chambre pour les maisons de chambres).
Immeubles non résidentiels	Secteur Île-Bizard - Aucun. Secteur Sainte-Geneviève - Tarif fixe de 125 \$ par établissement commercial.

¹ À moins d'avis contraire, tous les taux fonciers sont exprimés en dollars par 100 \$ d'évaluation.

² En 2016, pour les grands consommateurs non résidentiels, s'ajoute un tarif de 0,57 \$ par mètre cube pour toute consommation au-delà de 100 000 mètres cubes.

L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève

Répartition des valeurs foncières imposables et compensables

En millions de \$

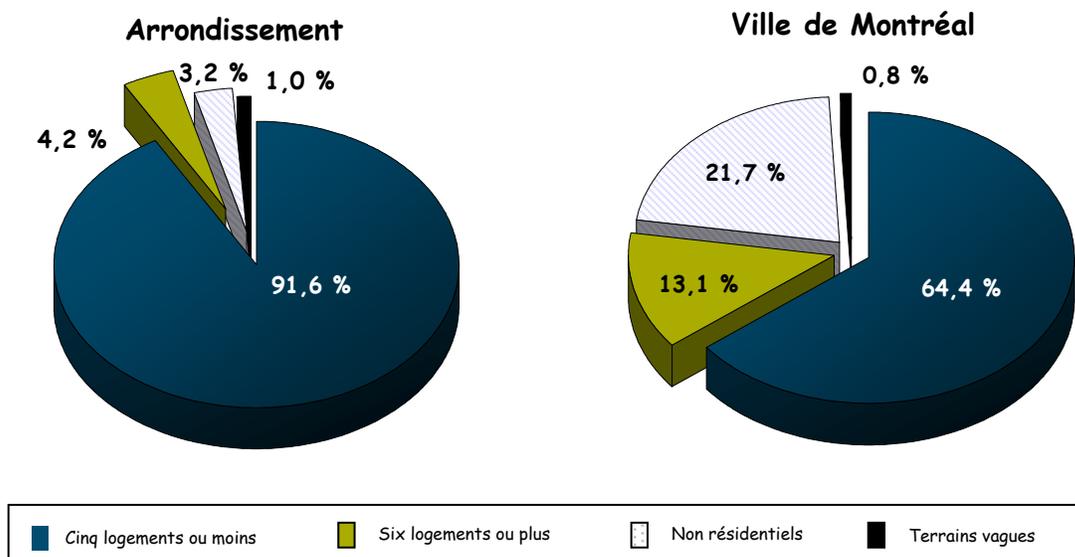
Catégories d'immeubles	Arrondissement		Ville de Montréal	
	Valeur ajustée 2015	Valeur ajustée 2016 ¹	Valeur ajustée 2015	Valeur ajustée 2016 ¹
Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins	2 256,0	2 369,4	131 987,2	139 789,8
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	104,0	108,4	26 678,4	28 554,9
Immeubles non résidentiels	81,3	82,8	45 111,9	47 093,4
Terrains vagues	24,8	26,8	1 606,7	1 724,9
Total – immeubles imposables et compensables²	2 466,1	2 587,5	205 384,2	217 163,0

¹ Valeur au rôle 2014-2016. Il s'agit de la base d'imposition en 2016.

² Les chiffres étant arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

Source : Rôle foncier triennal 2014-2016 de la Ville de Montréal actualisé le 11 septembre 2015.

Proportion des valeurs ajustées 2016 par catégories d'immeubles



Arrondissement

L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève

Richesse foncière uniformisée

Catégories de valeurs	Valeur au rôle triennal 2014-2016 (\$)	%	Valeur pondérée (\$)
Immeubles imposables	2 587 237 071	100,0 %	2 587 237 071
Immeubles visés au 1 ^{er} alinéa de l'article 208	0	100,0 %	0
Immeubles visés au 2 ^e alinéa de l'article 210	0	100,0 %	0
Immeubles du gouvernement du Québec et ses entreprises visés au 1 ^{er} alinéa de l'article 255	265 500	100,0 %	265 500
Immeubles du gouvernement du Canada et de ses entreprises	0	100,0 %	0
Réseau de la santé et des services sociaux	8 179 200	80,0 %	6 543 360
Cégeps et universités	33 270 300	80,0 %	26 616 240
Écoles primaires	15 869 000	65,0 %	10 314 850
Autres immeubles scolaires	0	65,0 %	0
Total			2 630 977 021
Facteur comparatif			103,0 %
Richesse foncière uniformisée (L.R.Q., chapitre F-2.1)			2 709 906 332

Source : Rôle foncier triennal 2014-2016 de la Ville de Montréal actualisé le 11 septembre 2015.

Montant maximal d'emprunt que votre arrondissement peut décréter,
en 2014, en vertu de l'article 544 al.2 (2o) de la LCV est de :

(RFU × 0,25 %) : **6 774 766 \$**

Complément d'information par catégorie

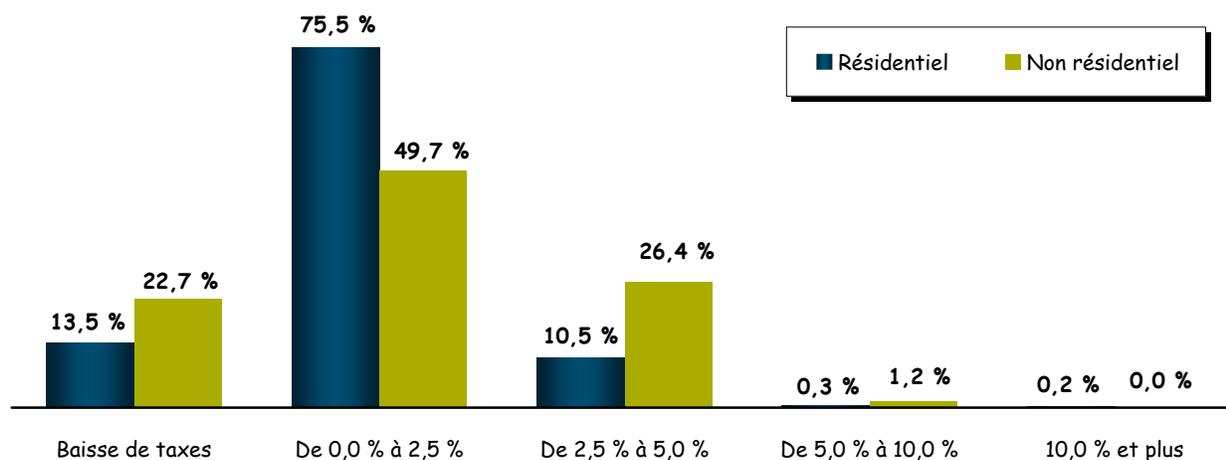
Variation des charges fiscales entre 2015 et 2016

Variation de l'ensemble des charges **1,0 %** **-1,2 %**

Variation par catégories d'immeubles	Résidentiel		Non résidentiel	
	Nombre d'immeubles	Variation moyenne	Nombre d'immeubles	Variation moyenne
1 logement (unifamilial) - Semi-commercial	4 924	1,2 %	74	0,2 %
1 logement (copropriété) - Commercial	365	-0,3 %	68	-1,7 %
2 à 3 logements - Industriel	225	0,7 %	6	-1,6 %
4 à 5 logements - Institutionnel	63	0,1 %	15	-0,6 %
6 logements ou plus	75	-1,1 %		
Autres ¹	396	3,0 %		
	6 048		163	

¹ Comprend les terrains vagues et d'autres bâtiments secondaires.

Variation par tranches	Résidentiel		Non résidentiel	
	Nombre d'immeubles	Proportion	Nombre d'immeubles	Proportion
Baisse de taxes	819	13,5 %	37	22,7 %
De 0,0 % à 2,5 %	4 563	75,5 %	81	49,7 %
De 2,5 % à 5,0 %	633	10,5 %	43	26,4 %
De 5,0 % à 10,0 %	19	0,3 %	2	1,2 %
10,0 % et plus	14	0,2 %	0	0,0 %
	6 048		163	



Variation du compte de taxes moyen

	Types d'immeubles		
	Unifamiliale	Condominium	2 à 5 logements
Valeur moyenne ajustée (2016)	420 149 \$	218 813 \$	436 026 \$
Taxes 2015	3 515 \$	1 858 \$	3 670 \$
Taxes 2016			
Taxe foncière et tarification ¹	2 598 \$	1 353 \$	2 696 \$
Contribution à la réserve financière de l'eau ²	420 \$	219 \$	436 \$
Taxe relative à la voirie	15 \$	8 \$	16 \$
Taxe d'arrondissement relative aux investissements	204 \$	106 \$	212 \$
Taxe d'arrondissement relative aux services	318 \$	166 \$	330 \$
Total	3 556 \$	1 852 \$	3 690 \$
Variation totale (\$ - %)	40 \$	-6 \$	20 \$
	1,2 %	-0,3 %	0,5 %

¹ Les revenus de tarification ont été convertis en taux fonciers. Ce taux est le résultat de la division des revenus de la tarification des matières résiduelles par les valeurs foncières des immeubles concernés.

² Les revenus de tarification ont été convertis en taux fonciers. Ce taux est le résultat de la division des revenus des tarifications de l'eau par les valeurs foncières des immeubles concernés.

L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève

Complément d'information par secteur

Répartition des valeurs foncières imposables et compensables

En millions de \$

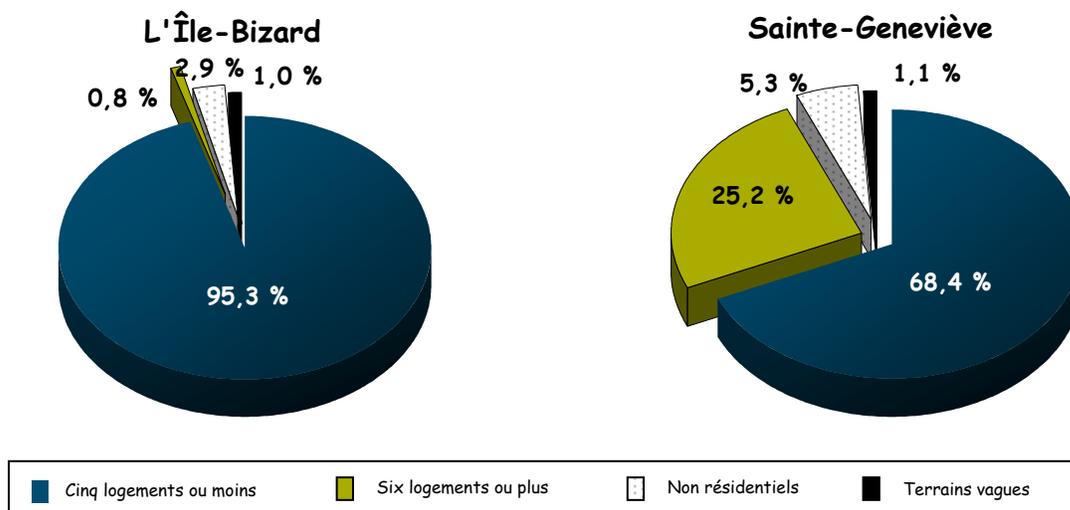
Catégories d'immeubles	L'Île-Bizard		Sainte-Geneviève	
	Valeur ajustée 2015	Valeur ajustée 2016 ¹	Valeur ajustée 2015	Valeur ajustée 2016 ¹
Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins	2 022,3	2 124,0	233,7	245,4
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	17,1	17,9	86,9	90,6
Immeubles non résidentiels	63,3	63,7	18,0	19,2
Terrains vagues	21,2	23,0	3,6	3,8
Total – immeubles imposables et compensables²	2 123,9	2 228,5	342,2	359,0

¹ Valeur au rôle 2014-2016. Il s'agit de la base d'imposition en 2016.

² Les chiffres étant arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

Source : Rôle foncier triennal 2014-2016 de la Ville de Montréal actualisé le 11 septembre 2015.

Proportion des valeurs ajustée 2016 par catégories d'immeubles



L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève

Complément d'information par secteur

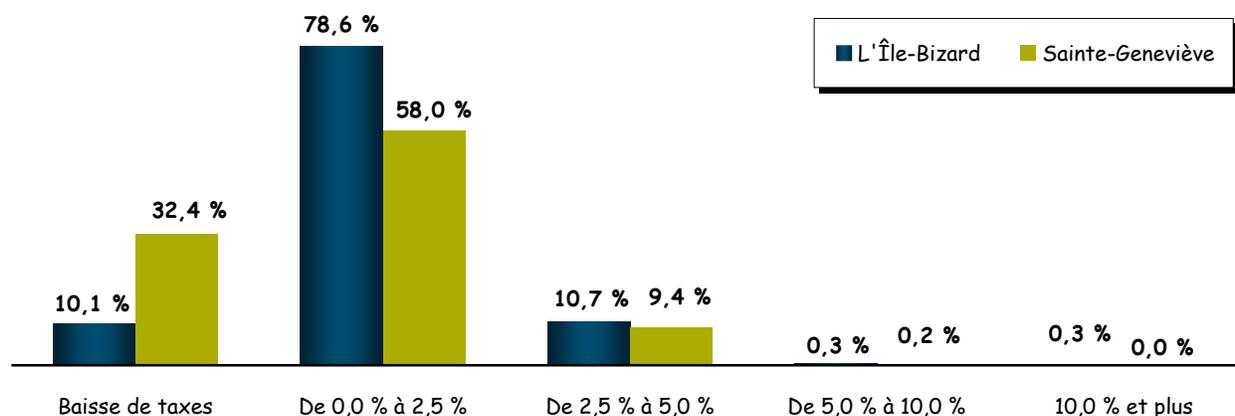
Variation des charges fiscales entre 2015 et 2016

Immeubles résidentiels

Variation de l'ensemble des charges	1,1 %		0,1 %	
	L'Île-Bizard		Sainte-Geneviève	
Variation par catégories d'immeubles	Nombre d'immeubles	Variation moyenne	Nombre d'immeubles	Variation moyenne
1 logement (unifamilial)	4 577	1,2 %	347	1,1 %
1 logement (copropriété)	86	-0,9 %	279	-0,2 %
2 à 3 logements	129	0,7 %	96	0,6 %
4 à 5 logements	31	0,6 %	32	-0,2 %
6 logements ou plus	23	-0,5 %	52	-1,3 %
Autres ¹	278	4,0 %	118	0,4 %
	5 124		924	

¹ Comprend les terrains vagues et d'autres bâtiments secondaires.

	L'Île-Bizard		Sainte-Geneviève	
Variation par tranches	Nombre d'immeubles	Proportion	Nombre d'immeubles	Proportion
Baisse de taxes	520	10,1 %	299	32,4 %
De 0,0 % à 2,5 %	4 027	78,6 %	536	58,0 %
De 2,5 % à 5,0 %	546	10,7 %	87	9,4 %
De 5,0 % à 10,0 %	17	0,3 %	2	0,2 %
10,0 % et plus	14	0,3 %	0	0,0 %
	5 124		924	



L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève

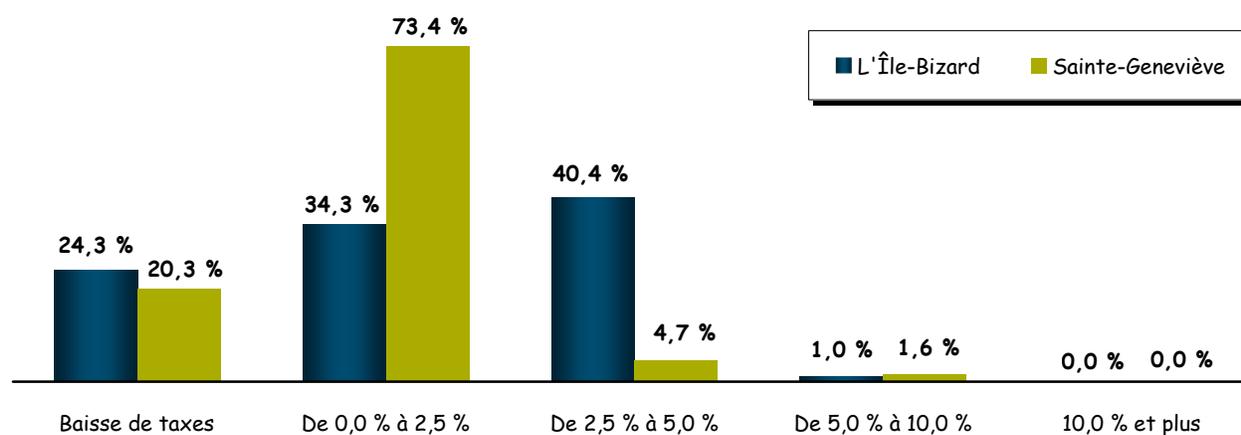
Complément d'information par secteur

Variation des charges fiscales entre 2015 et 2016

Immeubles non résidentiels

Variation de l'ensemble des charges	-2,3 %		1,0 %	
	L'Île-Bizard		Sainte-Geneviève	
Variation par catégories d'immeubles	Nombre d'immeubles	Variation moyenne	Nombre d'immeubles	Variation moyenne
Semi-commercial	44	1,1 %	30	-0,3 %
Commercial	42	-2,7 %	26	2,6 %
Industriel	5	-0,4 %	1	-3,9 %
Institutionnel	8	-0,2 %	7	-0,7 %
	99		64	

	L'Île-Bizard		Sainte-Geneviève	
Variation par tranches	Nombre d'immeubles	Proportion	Nombre d'immeubles	Proportion
Baisse de taxes	24	24,3 %	13	20,3 %
De 0,0 % à 2,5 %	34	34,3 %	47	73,4 %
De 2,5 % à 5,0 %	40	40,4 %	3	4,7 %
De 5,0 % à 10,0 %	1	1,0 %	1	1,6 %
10,0 % et plus	0	0,0 %	0	0,0 %
	99		64	



L'Île-Bizard**Variation du compte de taxes moyen**

	Types d'immeubles		
	Unifamiliale	Condominium	2 à 5 logements
Valeur moyenne ajustée (2016)	429 097 \$	189 784 \$	426 129 \$
Taxes 2015	3 581 \$	1 617 \$	3 572 \$
Taxes 2016			
Taxe foncière et tarification	2 645 \$	1 170 \$	2 626 \$
Contribution à la réserve financière de l'eau ¹	429 \$	190 \$	426 \$
Taxe relative à la voirie	15 \$	7 \$	15 \$
Taxe d'arrondissement relative aux investissements	209 \$	92 \$	207 \$
Taxe d'arrondissement relative aux services	325 \$	144 \$	323 \$
	3 622 \$	1 602 \$	3 597 \$
Variation totale	41 \$	-15 \$	25 \$
	1,2 %	-0,9 %	0,7 %

¹ Les revenus de tarification ont été convertis en taux fonciers. Ce taux est le résultat de la division des revenus des tarifications de l'eau par les valeurs foncières des immeubles concernés.

Sainte-Genève

Variation du compte de taxes moyen

	Types d'immeubles		
	Unifamiliale	Condominium	2 à 5 logements
Valeur moyenne ajustée (2016)	309 933 \$	223 414 \$	440 856 \$
Taxes 2015	2 646 \$	1 932 \$	3 793 \$
Taxes 2016			
Taxe foncière et tarification ¹	1 971 \$	1 421 \$	2 803 \$
Contribution à la réserve financière de l'eau ²	310 \$	223 \$	441 \$
Taxe relative à la voirie	11 \$	8 \$	16 \$
Taxe d'arrondissement relative aux investissements	151 \$	109 \$	214 \$
Taxe d'arrondissement relative aux services	233 \$	168 \$	332 \$
	2 676 \$	1 929 \$	3 806 \$
Variation totale	30 \$	-4 \$	13 \$
	1,1 %	-0,2 %	0,3 %

¹ Les revenus de tarification ont été convertis en taux fonciers. Ce taux est le résultat de la division des revenus de la tarification des matières résiduelles par les valeurs foncières des immeubles concernés.

² Les revenus de tarification ont été convertis en taux fonciers. Ce taux est le résultat de la division des revenus des tarifications de l'eau par les valeurs foncières des immeubles concernés.